

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2023**

M. le Maire ouvre la séance à 18 heures 30 minutes.

## **1. Désignation du secrétaire de séance**

Le Conseil Municipal désigne Mme GRAF Martine comme secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

## **2. Chasse : Lancement de la procédure d'adjudication du lot de chasse n°2**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu l'arrêté préfectoral du 12 juin 2023 approuvant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033,

Vu l'avis favorable de la commission consultative communale de chasse en date du 26/09/2023,

Vu la délibération du conseil municipal du 03/10/2023 décidant de conclure une convention de gré à gré avec les locataires sortant des lots de chasse n°1 et n°2, ces derniers ayant fait valoir leur droit de priorité, M. le Maire n'ayant pas trouvé d'accord tarifaire avec l'Association de Chasse du Katzenthal, actuel locataire du lot n°2,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de lancer une procédure d'adjudication pour le lot de chasse n°2 d'une surface chassable de 278 ha 49a 71 ca.

Autorise le Maire à signer tout document concernant la procédure d'adjudication du lot n°2.

Adopté à l'unanimité.